

NB : En cas de difficultés pour le site requis de télécharger l'imagerie d'un patient alors que celle-ci est bien disponible au niveau du site requérant, l'urgentiste a la possibilité de partager son écran afin que le neurologue puisse visualiser le scanner ou l'IRM du patient.

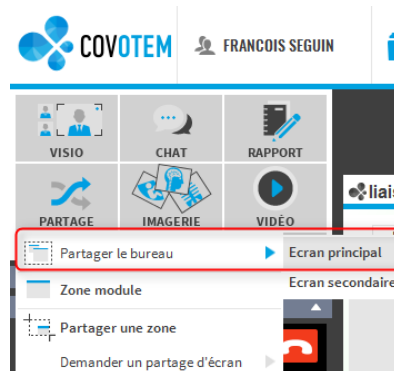
1 Salle : L'urgentiste et le neurologue doivent être dans une salle de téléconsultation




2 Imagerie : L'urgentiste lance le module Imagerie pour afficher sur son écran l'imagerie du patient




3 Partage : L'urgentiste lance le module « partage » et choisit de partager son bureau (écran principal)



- L'application diminue. L'urgentiste clique sur le bouton  en haut à gauche de l'écran pour la ré-ouvrir



- Le neurologue voit alors l'imagerie du patient via le partage de l'écran de l'urgentiste
- A la fin de la visualisation, l'urgentiste ferme le partage d'écran en cliquant sur le bouton  en bas à gauche de l'écran

